

## **Procès Verbal du Conseil Municipal du 18 juillet 2014 à 20 h 30**

**L'an deux mil quatorze, le dix huit juillet, le Conseil Municipal de la commune de TOURNON D'AGENAIS** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Didier BALSAC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : **10 juillet 2014**

**PRÉSENTS** : Mesdames Françoise SALAVER, Annie ROBEILLO, Patricia LABAT QUINTARD, Martine RIANDE, Françoise MIRABEL, Françoise SALAVER et Brigitte CAPDENAT-DONNET et Messieurs Patrick LONGUESSERRE, Christian LAYTOU, Serge TIRA, Didier BALSAC, Ghislain PHILIP et Stéphane GONDAL

**EXCUSES** : Messieurs Jean-Claude LOUIT et Romain VIALATTE

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme Martine MUSQUI

Avant de passer à l'examen de l'ordre du jour, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir lui faire connaître s'il y a des corrections à apporter au dernier procès verbal de séance.

En l'absence de remarque, ce dernier est adopté à l'unanimité.

### **1/OBJET : CULTURE – BALADE CONTEE**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame SALAVER qui présente aux élus le projet de ballade contée le vendredi des Rosières.

Elle propose le devis de Monsieur Eric LEURENT d'un montant de 300€.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Madame SALAVER, délibère, et à l'unanimité :

- DECIDE d'organiser une balade contée le 22/08/2014,
- RETIENT la prestation d'Eric LEURENT pour un montant de 300€

### **2/OBJET : CULTURE – CONVENTION AVEC LA BDP**

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante de la nécessité de passer une convention avec la BDP en vue d'organiser à Tournon en octobre prochain le festival des arts du récit.

Il précise que l'intervention sera faite par David TORMENA avec « ma grand-mère est en vacances »

Il donne lecture de la convention.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire, délibère, et à l'unanimité :**

- **ACCEPTE** le projet de convention avec la BDP qui lui est soumis.

- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tout document utile à la réalisation de cette opération.

### **3/OBJET : COMMUNICATION – CONVENTION AVEC LE CDG47-SITE INTERNET**

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que les difficultés liées à l'usage du site internet ont incité la commission à chercher un prestataire meilleur marché.

Il propose de dénoncer la convention avec le CDG 47 comme le prévoit l'article 7

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire, délibère, et à l'unanimité :**

- **ACCEPTE** de dénoncer la convention site internet passée avec le CDG47
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tout document utile à la réalisation de cette opération.

### **4/OBJET : COMMUNICATION – SITE INTERNET**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante recourir à un nouveau prestataire en vue d'assurer la prestation internet de la Commune.

Il donne lecture du devis de Tournon reporter de 350€ pour la création et de 60€/an pour l'hébergement.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire, délibère, et à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le devis de Tournon reporter comme présenté,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tout document utile à la réalisation de cette opération.

### **5/OBJET : TRAVAUX – CREATION D'UN COLUMBARIUM**

Monsieur le Maire donne la parole à Serge TIRA qui propose à l'assemblée délibérante de réaliser un columbarium au cimetière de Tournon.

Il donne lecture des devis et propose de retenir celui de SAS GRACIA et Fils.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire, délibère, et à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le choix du devis de SAS GRACIA et Fils
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tout document utile à la réalisation de cette opération.

### **6/OBJET : ADMINISTRATION – RAPPORTS EAU ET ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée délibérante des rapports eau et assainissement pour l'année 2013.

Ces deux rapports sont à la disposition du public pendant 15 jours à compter du 1er août 2014.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire, délibère, et à l'unanimité :**

- **APPROUVE** les conclusions des rapports Eau et Assainissement 2013 dont il a été donné lecture,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de faire afficher la mise à disposition de ces rapports au public.

**7/OBJET : ADMINISTRATION – MOTION DE L'AMF**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la proposition de soutien de l'AMF intitulée « motion de soutien de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat ».

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, délibère et, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** la motion dont il a été donné lecture.

**8/OBJET : ADMINISTRATION - AVAP**

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante de la possibilité de réaliser une étude en vue de constituer une AVAP sur Tournon.

Il présente le dispositif.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire, délibère, et à l'unanimité :**

- **DECIDE** de ne pas réaliser cette opération pour l'instant.

**9/OBJET : QUESTIONS DIVERSES**

9.1/Organisation d'une course cycliste pour les Rosières le 23/08/2014

9.2/Acquisition d'un lecteur puce électronique

9.3/Proposition d'une mission diagnostic accessibilité

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h30.

**La Secrétaire de séance**

**Martine MUSQUI**